



Examen d'entrée – Fiche programme

Nom	Prénom
Discipline	Professeur souhaité
Téléphone	E-mail

Merci d'indiquer ci-dessous vos choix d'œuvres, en respectant le descriptif d'épreuve spécifique à votre discipline que vous trouvez sur le site : www.hear.fr (rubrique Admissions > Musique).

À propos de l'accompagnement et la répétition :

Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg. Un horaire de répétition sera indiqué sur votre convocation à l'examen d'entrée.

Cette répétition avec l'accompagnateur ne pourra excéder 30 minutes (20 minutes pour les chefs d'ensembles vocaux et instrumentaux).

Pour les disciplines instrumentales et vocales "classique à contemporain" et pour les chefs d'ensembles vocaux et instrumentaux, l'accompagnement se fera au piano uniquement, aucun accompagnement au clavecin ou à l'orgue ne sera possible. Pour les disciplines "musique ancienne", l'accompagnement se fera au clavecin.

Pour les chefs d'ensembles instrumentaux et d'ensembles contemporains

Œuvre	
Instrument	Mouvements (max. 2)
Compositeur	Édition
Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui ☐ Non ☐	Tonalité